

**PROVINCE DE QUÉBEC ... TÉMISCAMINGUE  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE TÉMISCAMINGUE**

**15 AVRIL 2009**

**SESSION ORDINAIRE** du conseil de la Municipalité régionale de comté de Témiscamingue, tenue au bureau de la MRC de Témiscamingue, 21, rue Notre-Dame-de-Lourdes à Ville-Marie, **MERCREDI LE 15 AVRIL 2009**, à 19 h 00 (7 h 00 pm), à laquelle :

**SONT PRÉSENTS :**

Monsieur Paul Coulombe , maire d'Angliers  
Monsieur Luc Lalonde , maire de Béarn  
Monsieur Alain Sarrazin , maire de Duhamel-Ouest  
Monsieur Kim Gauthier , maire de Fugèreville  
Monsieur Maurice Laverdière, maire de Guérin  
Madame Marie Lefebvre , mairesse de Kipawa  
Monsieur Gérald Charron , maire de Laforce  
Monsieur Réjean Paquin , maire de Latulipe-et-Gaboury  
Monsieur Daniel Barrette , maire de Laverlochère  
Monsieur Marc Champagne , maire de Lorrainville  
Monsieur Michel Paquette , maire de Moffet  
Madame Carmen Rivard , mairesse de Nédélec  
Monsieur Maurice Rivard , maire de Notre-Dame-du-Nord  
et préfet suppléant de la MRC  
Monsieur Jocelyn Aylwin , maire de Rémigny  
Monsieur Gérard Pétrin , maire de St-Bruno-de-Guigues  
Monsieur Réjean Drouin , maire de St-Édouard-de-Fabre  
Monsieur Normand Roy , maire de St-Eugène-de-Guigues  
Monsieur Philippe Barette , maire de la ville de Témiscaming  
Monsieur Sylvain Trudel , maire de la ville de Ville-Marie

**TOUS CONSEILLERS FORMANT QUORUM, AINSI QUE**

Monsieur Yvon Gagnon , président du Comité municipal de Laniel  
et représentant du territoire non organisé

**SOUS LA PRÉSIDENCE DE :**

Monsieur Jean-Pierre Charron , maire de Belleterre  
et préfet de la MRC

**SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Monsieur Daniel Dufault , coordonnateur au service d'aménagement  
Madame Lyne Gironne , coordonnatrice au service d'évaluation  
Madame Mireille Bourque , agente de développement  
Monsieur Denis Clermont , secrétaire-trésorier – directeur général

### **Ouverture de la séance à 19 h 00 et adoption de l'ordre du jour.**

**04-09-149**

Il est proposé par M. Sylvain Trudel  
appuyé par M. Marc Champagne  
et résolu unanimement

- ❖ Que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé;
- ❖ Que l'article « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de la séance.

————— // —————

Le conseil prend acte de l'agenda du préfet pour le mois de mars 2009.

**04-09-150**

### **Rencontre avec le député d'Abitibi-Témiscamingue, M. Marc Lemay.**

M. Marc Lemay, député d'Abitibi-Témiscamingue et M. Daniel Laurendeau, attaché politique, sont présents à cette rencontre annuelle avec le conseil des maires de la MRCT.

La rencontre porte principalement sur 5 dossiers d'intérêt :

➤ Programmes d'infrastructures :

- ↳ Fonds Chantiers Canada – volet collectivité – 100 000 habitants et moins (nouveau programme des infrastructures du gouvernement fédéral) :
  - ⇒ Les demandes sont acheminées au gouvernement du Québec;
  - ⇒ Pour le moment, le programme PRECO du gouvernement du Québec est disponible pour les municipalités et relié aux infrastructures d'aqueduc et d'égout;
  - ⇒ Délai maximum de 2 ans pour réaliser les travaux mais possibilité de prolongation sur demande écrite à la ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
  - ⇒ Les municipalités peuvent procéder aux travaux en régie interne, excluant le salaire des employés municipaux;
  - ⇒ Le financement est assumé au tiers par les municipalités, le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral.
- ↳ Le Fonds de la taxe fédérale sur l'essence a doublé depuis le 1<sup>er</sup> avril 2009 pour atteindre la somme de 2 milliards de dollars par année à compter de 2013-2014 et deviendra une mesure permanente. Ce fonds aidera à mettre en place des infrastructures qui créeront des emplois dans chaque région du pays;
- ↳ Dans le programme FIMR, les projets en suspend doivent être présentés à nouveau par les municipalités.

➤ Emplois d'été Canada :

L'objectif visé est de créer le maximum d'emplois pour les jeunes dans leur domaine de formation ainsi que l'aide au développement des municipalités.

➤ Dossier autochtone :

M. Lemay est toujours représentant des affaires autochtones pour son parti. Le dossier de Winneway concernant le statut de réserve est complexe et évolue lentement.

➤ Abattoir de Fugèreville :

↳ Le consensus régional est toujours derrière le projet de Fugèreville;

↳ La participation financière du gouvernement fédéral est toujours possible, en fonction des conclusions du Plan d'affaires.

➤ Le crédit aux jeunes de retour en région après leurs études.

**04-09-151**

**Exposition – Rencontre de l'Artouche.**

M. Vianney Prud'Homme, vice-président de l'Artouche et M<sup>me</sup> Marielle Bergeron, présidente sont présents à la rencontre afin de présenter l'Artouche et quelques œuvres des membres exposées dans la salle du conseil pour l'occasion.

L'Artouche est une association d'artistes du Témiscamingue en art visuel créée en 1985. Elle compte 45 membres répartis dans 16 municipalités. L'Artouche regroupe des membres amateurs, semi-professionnels et quelques professionnels. On estime à 150 le nombre total de personnes intéressées par cette activité.

**Différentes réalisations :**

➤ Présentation d'exposition solo ou de groupe;

➤ Présence de l'Artouche dans divers événements (ex. : Carnaval de Lorrainville, Foire gourmande, Concours international de labour d'Earlton);

➤ Exposition dans différents endroits tels que Motel Louise, Restaurant Aux Agapes, Centre de santé; peut se déplacer sur demande;

➤ Site Internet disponible – artouche.net;

➤ Les œuvres sont disponibles pour achat.

**04-09-152**

**Rencontre avec Hydro-Québec concernant le Programme d'économie d'énergie.**

M. Roger Dumont d'Hydro-Québec est présent à la rencontre afin de présenter l'approche régionale et communautaire 2007-2010 du diagnostic résidentiel « Mieux consommer ».

Les municipalités sont invitées à participer à la démarche d'économie d'énergie d'Hydro-Québec.

La démarche consiste à inciter les consommateurs à réduire leur consommation d'énergie et incidemment leur facture d'électricité.

La municipalité intéressée doit seule ou avec l'aide d'un organisme du milieu inciter et mobiliser les clients d'Hydro-Québec de sa municipalité à remplir un questionnaire de consommation en ligne ou sur papier. Ce questionnaire permettra au consommateur d'avoir accès à un rapport de recommandations personnalisé proposant des mesures concrètes pour économiser de l'énergie.

Hydro-Québec s'engage à former les intervenants désignés dans le projet et à fournir toute la documentation nécessaire.

La municipalité reçoit une somme de 30 \$ par questionnaire complété sur papier et 35 \$ par questionnaire complété en ligne. L'organisme mandataire, s'il y a lieu, reçoit en plus 5 \$ par questionnaire complété. Une participation de 30 % par exemple des clients potentiels au Témiscamingue représente une somme de 43 443 \$ pour le milieu.

Le montant total disponible permet à la municipalité de déposer un projet dans les domaines d'activités suivants : culture, sport et loisirs, environnement et communautaire. Avec leur compensation financière, les municipalités peuvent décider de présenter un projet collectif avec la MRC.

Exemples de projets soutenus :

- Aménagement de parcs;
- Installation d'équipements sportifs;
- Sentiers de randonnée;
- Achat de livres pour la bibliothèque;
- Achat de matériel informatique;
- Achat de composteurs ou de bacs de récupération;
- Aménagement de pistes cyclables.

La campagne débute le 1<sup>er</sup> septembre 2009 et se termine le 28 février 2010.

Les municipalités intéressées doivent faire connaître officiellement leur intérêt avant le 15 mai 2009 et déposer un projet avant le 15 juin 2009.

Une rencontre est prévue avec les directeurs généraux des municipalités locales le 16 avril 2009 à Lorrainville.

**04-09-153**

**Mise sur pied par le gouvernement d'une nouvelle initiative pour le maintien des services de proximité dans les municipalités dévitalisées.**

M. Denis Moffet, directeur régional au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire est présent à la rencontre afin de présenter la nouvelle mesure.

## Résumé :

Dans le cadre du Plan d'action gouvernemental à l'intention des municipalités dévitalisées rendu public à l'automne 2008 qui vise le financement de mesures prévues dans 5 volets, le gouvernement a précisé le 27 mars 2009 dans le cadre de la 16<sup>e</sup> conférence nationale de Solidarité rurale du Québec tenue à Montmagny, les mesures de financement du volet 5 du Plan d'action gouvernemental qui concernent d'une part le financement de projets relatifs au maintien et au développement des services de base pour la population d'une municipalité dévitalisée et d'autre part l'achat d'équipements pour permettre aux municipalités de se conformer aux normes gouvernementales notamment en matière d'environnement et de sécurité incendie. Les sommes disponibles représentent 5,5 M\$ pour 5 ans et 1,1 M\$ par année.

Cette mesure s'adresse aux municipalités suivantes du Témiscamingue :

- Angliers;
- Belleterre;
- Laforce;
- Moffet;
- Nédélec.

La municipalité de Rémigny aurait fait l'objet d'une révision de son indice de développement 2006 mais demeurerait sous la cote des -5.

✓ Financement de projets relatifs au maintien et au développement des services de base :

S'applique aux services jugés essentiels à la vitalité de la communauté dans les domaines de l'alimentation et de l'approvisionnement en carburant :

- Dépanneur;
- Épicerie;
- Quincaillerie et marchand de matériaux de construction;
- Magasin-général;
- Station-service.

Une aide maximale de 100 000 \$ pourra être accordée par projet.

✓ Achat d'équipements pour permettre aux municipalités de se conformer aux normes gouvernementales notamment en matière d'environnement et de sécurité incendie :

Permettre aux municipalités par exemple d'acquérir des conteneurs et des camions incendie conformes aux normes.

L'aide maximale accordée ne pourra excéder 200 000 \$.

✓ Le Fonds de soutien aux territoires en difficulté – contrats de diversification est reconduit pour 2 ans et bonifié comme suit :

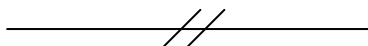
- 100 000 \$/année/2 ans (200 000 \$);
- 27 500 \$ par municipalité dévitalisée par année/2 ans (275 000 \$);
- Ajout d'une somme d'environ 60 000 \$ par année/2 ans (120 000 \$).

Total d'argent neuf sur 2 ans : 595 000 \$.

À cause de la situation financière du gouvernement, les sommes d'argent seront injectées sur une période de 4 ans.

Le secteur Sud n'est pas exclu même s'il n'est pas dévitalisé. À titre d'exemple, une solution pour l'avenir serait une décroissance annuelle sur 4 ans comme suit : 40 000 \$, 30 000 \$, 20 000 \$, 10 000 \$ (à suivre).

Les municipalités d'Angliers et de Nédélec seront rencontrées prochainement par le MAMROT afin de définir une structure de travail et identifier des projets. Cette rencontre pourrait inclure également la municipalité de Rémigny dont l'indice de dévitalisation est lui aussi élevé sans atteindre par contre la barre des -5.



Concernant les petites écoles, la Commission scolaire a accès à des fonds depuis quelques années basé selon le nombre d'élèves par école (groupes).

#### 04-09-154

#### Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 18 mars 2009.

Le procès-verbal de la session ordinaire du 18 mars 2009 ayant été remis et/ou transmis par la poste à tous les conseillers.

Il est proposé par M. Sylvain Trudel  
appuyé par M<sup>me</sup> Marie Lefebvre  
et résolu unanimement

- ❖ Que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que rédigé, tout comme s'il avait été lu.

#### 04-09-155

#### Pacte rural 2007-2014. Répartition de l'enveloppe 2009.

**Considérant le document d'information** transmis aux municipalités sur la gestion du Pacte rural, comprenant :

- Le cadre général d'application du Pacte rural;
- Les engagements de la MRC (entente MAMROT);
- Les organismes admissibles à l'aide financière;
- Les organismes non admissibles;
- Les dépenses admissibles;
- Les dépenses exclues;
- Les critères d'évaluation des demandes par le conseil des maires.

**Considérant** les recommandations du comité administratif le 8 avril 2009;

**Considérant** le montant disponible pour l'année 2009 :

- Fonds des agents de développement : 78 021,00 \$
- Fonds du Pacte rural 2009 :
  - ⇒ Montant de base : 218 223,73 \$
  - ⇒ Montant supplémentaire milieux dévitalisés : 109 026,31 \$
  - ⇒ Surplus accumulé : 106 504,13 \$

**Total** **433 754,17 \$**

Il est proposé par M. Sylvain Trudel  
appuyé par M. Réjean Paquin  
et résolu majoritairement

- ❖ D'autoriser les projets suivants dans le cadre de l'enveloppe 2009 du Pacte rural 2007-2014 :

	Année 2009	
	Approbation	Demande
<b>1) Aide financière gouvernementale</b>		
<b>1.1) Fonds des agents de développement</b> (25 000,00 \$/an x 3) indexé	78 021,00 \$	
1.1.1) SDT (2 agents) <sup>(1)</sup>	(52 014,00 \$)	
1.1.2) Un agent MRCT <sup>(2)</sup>	(26 007,00 \$)	
<b>Solde</b>	<b>0,00 \$</b>	
<b>1.2) Fonds Pacte rural (montant de base)</b>	218 223,73 \$	
♦ Montant supplémentaire annoncé le 28 septembre 2008 milieux dévitalisés	109 026,31 \$	
<b>Total</b>	<b>327 250,04 \$</b>	
♦ Surplus (déficit) accumulé	106 504,13 \$	
♦ <b>Solde disponible</b>	<b>433 754,17 \$</b>	
<b>Projets :</b>		
1.2.1) Coop santé et scanner (CSSS) 2 M\$ Coordination Coop santé 2009	5 000,00 \$	(10 000,00 \$)
1.2.2) Fonds « Recherche et développement »	51 747,17 \$	(0,00 \$)
1.2.2.1) Economie et emploi	0,00 \$	(48 000,00 \$)
1.2.2.2) Services aux communautés et territoires	100 000,00 \$	(0,00 \$)
1.2.3) Domaine de la <b>Baie Gillies</b> (Le promoteur présentera au conseil un plan concernant les aménagements et l'acquisition d'équipements faisant partie d'un plan de relance pour l'ensemble du site le 16 septembre 2009)	20 000,00 \$	(20 000,00 \$)
1.2.4) Plan stratégique du Témiscamingue ♦ Solidarité Témis	15 000,00 \$	(15 000,00 \$)
1.2.5) Communication Témis (Mesures d'urgence)	0,00 \$	(48 300,00 \$)
1.2.6) Formation et réseautage des agents de développement locaux et directeurs généraux municipaux	6 000,00 \$	(6 000,00 \$)
1.2.7) Agent de développement rural (Part du milieu) ♦ M <sup>me</sup> Annie Bellehumeur – SDT	26 007,00 \$	(26 007,00 \$)
1.2.8) Fonds des municipalités dévitalisées	120 000,00 \$	(120 000,00 \$)
1.2.9) Centre de recherche agroalimentaire	20 000,00 \$	(20 000,00 \$)
1.2.10) Entretien annuel du réseau Large bande	0,00 \$	(0,00 \$)
1.2.11) Acquisition du terrain pour le projet Maison de soins palliatifs au Témiscamingue	0,00 \$	(12 500,00 \$)
1.2.12) Concours international de labour	5 000,00 \$	(5 000,00 \$)
1.2.13) Foire des villages aux 2 ans	0,00 \$	(4 000,00 \$)
1.2.14) Frais de déplacement des 3 travailleurs de milieu Notre-Dame-du-Nord en santé	5 000,00 \$	(10 000,00 \$)
1.2.15) Agent de chantier Comaxtem	0,00 \$	(7 500,00 \$)
1.2.16) Agent de développement culturel et patrimonial (6 ans)		(Voir 1.1.2)
1.2.17) Agent de développement des organismes communautaires (ROCT) (3 ans)	5 000,00 \$	(21 000,00 \$)
1.2.18) Consolidation du personnel de la Corporation Augustin-Chénier (30 000 \$/an/6 ans)		Projet retiré par les promoteurs
1.2.19) Micro-atlas numérique municipalités et TNO	0,00 \$	(48 300,00 \$)
1.2.20) Aventures Obikoba Rémigny (60 050,00 \$)	3 000,00 \$	(5 000,00 \$)
1.2.21) Laniel (agent de développement)	7 000,00 \$	(7 000,00 \$)
1.2.22) Municipalité de Kipawa (agent de développement)	0,00 \$	(5 000,00 \$)
1.2.23) Club de motoneige de Témiscaming Sentier interrégional Rapides-des-Joachims (375 000,00 \$)	5 000,00 \$	(10 000,00 \$)
1.2.24) École Marcel-Raymond Français multimédia 5 <sup>e</sup> secondaire (11 000,00 \$)	0,00 \$	(3 000,00 \$)
1.2.25) Est-Prix Jeunesse friperie Latulipe-et-Gaboury (44 000,00 \$)	11 000,00 \$	(22 000,00 \$)
1.2.26) Corporation développement Gaboury Bleuetière à Latulipe-et-Gaboury (79 500,00 \$)	19 000,00 \$	(28 900,00 \$)
1.2.27) École Carrefour Latulipe Piste d'athlétisme et patinoire asphaltée (133 000,00 \$)	0,00 \$	(57 100,00 \$)
1.2.28) Théâtre du Rift	0,00 \$	(0,00 \$)
1.2.29) Centre multiservice à St-Édouard-de-Fabre (700 000,00 \$)	0,00 \$	(10 000,00 \$)
1.2.30) Semaine d'études en France	0,00 \$	(9 000,00 \$)
1.2.31) Foire gourmande	5 000,00 \$	(5 000,00 \$)
1.2.32) Implication citoyenne	5 000,00 \$	(10 000,00 \$)
<b>Total des projets autorisés</b>	<b>433 754,17 \$</b>	
<b>Montant disponible</b>	<b>(433 754,17 \$)</b>	
<b>Montant en trop</b>	<b>0,00 \$</b>	
<b>Total des demandes</b>		<b>(593 607,00 \$)</b>

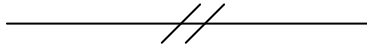
<sup>(1)</sup> 1.1.1) La SDT assume la part du milieu (25 000 \$/an) pour 1 des 2 postes d'agent

<sup>(2)</sup> 1.1.2) Le promoteur assume la part du milieu (25 000 \$/an)

**Sommaire des projets approuvés selon les priorités d'action établies :**

➤ Économie et emplois	: 105 747,17 \$	} <b>N. B. :</b> Certains projets sont enregistrés sous plusieurs rubriques
➤ Revitalisation	: 169 000,00 \$	
➤ Communautaire	: 31 000,00 \$	
➤ Régional	: 202 007,00 \$	
➤ Municipal	: 264 007,00 \$	

- ❖ Que le préfet et le secrétaire-trésorier sont par les présentes autorisés à signer pour et au nom de la MRCT toute entente à cette fin avec les promoteurs concernés, s'il y a lieu.



**Notes :**

**1) Projet 1.2.2) Fonds Recherche et développement :**

Il est proposé par M. Sylvain Trudel  
appuyé par M. Réjean Paquin  
et résolu unanimement

- ❖ De créer un Fonds « Recherche et développement » au montant de 151 747,17 \$ par année durant 5 ans, comprenant 2 volets :
  - ⇒ Une somme de 51 747,17 \$ par année pendant 5 ans attribuable à des projets de développement de l'économie et de l'emploi;
  - ⇒ Une somme de 100 000 \$ par année pendant 5 ans attribuable au développement de services de proximité relatifs aux communautés et aux territoires.

Le cas échéant, la répartition de sommes aux municipalités pour des projets locaux serait identique aux modalités de calcul des quotes-parts.

Tous les projets sont présentés et approuvés par le conseil des maires.

**2) Projet 1.2.3) Domaine de la Baie Gillies :**

Proposition : 20 000 \$ pour l'année 2009

La MRCT, les 2 municipalités concernées et le CA du Domaine s'entendent pour préciser d'ici la fin de l'année 2009, les conditions relativement au transfert de la propriété du site « en cas de défaillance » le cas échéant, tel que prévu à l'entente du 18 septembre 1996. Entre autres dans une telle perspective, la MRCT peut obtenir, via la disposition des actifs, le remboursement des sommes qu'elle a investies, tels les montants de 20 000 \$ versés pour chacune des années 2007, 2008 et 2009 (total 60 000 \$), ainsi qu'à l'avenir s'il y a lieu.

Dépôt du Plan d'affaires : 16 septembre 2009

<b>Enregistrement du vote :</b>		
	<b>Nombre</b>	<b>Population</b>
<b>Pour</b>	17	12 478
<b>Contre</b>	3	3 557
Madame, messieurs les conseillers de comté, Marie Lefebvre (Kipawa), Gérald Charron (Laforce) et Philippe Barette (Témiscaming), votent contre l'adoption de la résolution et inscrivent leur dissidence.		
<b>Résolution adoptée</b>		



**3) Un vote identique au précédent est également requis et enregistré dans chacun des projets suivants :**

- 1.2.14) Travailleurs de milieu – Notre-Dame-du-Nord en santé;
- 1.2.17) ROCT.

**4) Projet 1.2.23) Club de motoneige de Témiscaming :**

Sentier Rapides-des-Joachims

Conditions : Que le projet reçoive toutes les approbations requises en cette matière et que le nouveau sentier soit fédéré.

**5) Semaine d'étude en France – Ruralité et services de proximité :**

Projet refusé (Ø)

<b>Enregistrement du vote :</b>		
	<b>Nombre</b>	<b>Population</b>
<b>Pour</b>	18	14 968
<b>Contre</b>	2	1 067

Monsieur le conseiller de comté, Daniel Barrette (Laverlochère) ainsi que M. le préfet et maire de Belleterre, votent contre l'adoption de la proposition et inscrivent leur dissidence.

**Résolution adoptée**

**6) Fonds des municipalités dévitalisées :**

Il est proposé par M. Jocelyn Aylwin  
appuyé par M. Michel Paquette  
et résolu majoritairement

- ❖ Que le Fonds de 120 000 \$ pour l'année 2009 aux municipalités dévitalisées soit réparti comme suit :

**Liste des municipalités et indice de développement 2006 (révisé)**

<b>Nom</b>	<b>Statut</b>	<b>Indice de développement</b>	<b>Années 2007 et 2008</b>	<b>2009</b>
Témiscaming	V	3,64		
Kipawa	M	2,37		
St-Édouard-de-Fabre	P	1,94	8 200,00 \$	
<b>Béarn</b>	<b>M</b>	<b>- 1,71</b>	8 200,00 \$	5 000,00 \$
Ville-Marie	V	1,10		
Duhamel-Ouest	M	7,69		
<b>Lorrainville</b>	<b>M</b>	<b>- 1,43</b>		5 000,00 \$
St-Bruno-de-Guigues	M	0,53		
Laverlochère	M	0,69		
<b>Fugèreville</b>	<b>M</b>	<b>- 2,03</b>	8 200,00 \$	5 000,00 \$
<b>Latulipe-et-Gaboury</b>	<b>CU</b>	<b>- 3,66</b>	8 200,00 \$	5 000,00 \$
<b>Belleterre</b>	<b>V</b>	<b>- 9,05</b>	8 200,00 \$	15 000,00 \$
<b>Laforce</b>	<b>M</b>	<b>- 12,83</b>	8 200,00 \$	15 000,00 \$
<b>Moffet</b>	<b>M</b>	<b>- 13,71</b>	8 200,00 \$	15 000,00 \$
<b>Angliers</b>	<b>VL</b>	<b>- 7,64</b>	8 200,00 \$	15 000,00 \$
<b>St-Eugène-de-Guigues</b>	<b>M</b>	<b>- 0,63</b>		5 000,00 \$
Notre-Dame-du-Nord	M	0,22	8 200,00 \$	
<b>Guérin</b>	<b>CT</b>	<b>- 0,43</b>	8 200,00 \$	5 000,00 \$
<b>Nédélec</b>	<b>CT</b>	<b>- 5,20</b>		15 000,00 \$
<b>Rémigny</b>	<b>M</b>	<b>- 3,98</b>	8 200,00 \$	15 000,00 \$
Kebaowek	R	0,64		
<b>Winneway</b>	<b>EI</b>	<b>- 12,01</b>		
<b>Timiskaming</b>	<b>R</b>	<b>- 3,12</b>		
<b>Total</b>			<b>90 200,00 \$</b>	<b>120 000,00 \$</b>

(-) : 12 municipalités dévitalisées et 2 communautés algonquines

**Modalités :**

**2007-2008 : 11 municipalités à 4 100,00 \$/an**

**2009 : 6 municipalités à 5 000,00 \$ = 30 000,00 \$  
(indice 0 à -5)  
6 municipalités à 15 000,00 \$ = 90 000,00 \$  
(indice -5 et plus)**

<b>Enregistrement du vote :</b>		
	<b>Nombre</b>	<b>Population</b>
<b>Pour</b>	19	15 678
<b>Contre</b>	1	357

Monsieur le conseiller de comté, Gérald Charron (Laforce) vote contre la résolution et enregistre sa dissidence.

**Résolution adoptée**

**7) Règles de fonctionnement applicables aux projets et au Fonds des municipalités dévitalisées**

Les projets doivent être conformes au Pacte rural et à la Politique nationale de la ruralité.

Selon les projets, la MRC se réserve le droit d'établir des conditions, d'exiger des partenaires financiers ou des expertises, de même que la conformité aux lois et règlements en vigueur. Chaque projet doit faire la preuve que toute autre source de financement est prise en considération.

L'aide provenant du Pacte rural ne peut excéder 50 % du coût d'un projet, à l'exception des municipalités dévitalisées où l'aide peut atteindre 75 % des dépenses admissibles.

La MRC doit procéder à une reddition de comptes envers le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Ainsi, chaque projet doit comprendre une description détaillée, et un plan de financement. Les argents du Pacte rural sont versés à la fin des travaux, sur présentation d'un rapport d'activités et de financement. Si le projet s'échelonne sur plus d'un an, des versements égaux sont effectués à la fin de chaque année sur production de rapport d'étapes.

Pour les municipalités dévitalisées, il est possible de cumuler les montants et de faire une seule demande de projet pour les années où les montants sont alloués.

**04-09-156**

**Maintien des écoles du secteur Est.**

Lors de la consultation du milieu suite à la baisse significative du nombre d'élèves dans les 3 écoles primaires du secteur Est (Laforce-Belleterre-Moffet), la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue proposait 3 scénarios dont un qui consiste à maintenir les 3 écoles primaires ouvertes.

Cette proposition représente la volonté exprimée du secteur Est alors que la Commission scolaire propose plutôt le maintien d'une école seulement pour Laforce-Belleterre-Moffet.

Monsieur le maire de Laforce souhaite que la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue respecte la volonté de la population du secteur Est et maintienne les 3 écoles de Laforce, Belleterre et Moffet ouvertes.

Il est convenu d'inviter les représentants de la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue à une prochaine rencontre du conseil des maires pour faire le point dans ce dossier.

#### 04-09-157

#### **Modification à l'entente intermunicipale de couverture incendie de la MRCT.**

---

Il est proposé par M. Marc Champagne  
appuyé par M. Sylvain Trudel  
et résolu unanimement

- ❖ De modifier l'article 10 du projet d'entente intermunicipale de couverture incendie de la MRCT comme suit :

##### **« Article 10 MODE DE RÉPARTITION DES COÛTS D'OPÉRATION**

Toute municipalité recevant assistance d'une autre municipalité s'engage à payer à cette dernière les déboursés suivants :

- a) Le salaire de chaque membre du service de sécurité incendie qui est intervenu selon les taux horaires et les conditions en vigueur dans la municipalité qui offre le service d'assistance au moment de l'intervention. **Un minimum de 2 heures pourra être chargé aux pompiers qui interviennent sur un incendie le jour, entre 6 h 00 et 18 h 00 et un minimum de 3 heures la nuit, entre 18 h 00 et 6 h 00.** Un maximum d'une heure pourra être chargé, après le retour à la caserne, pour les membres responsables du nettoyage et de la remise en état des véhicules et équipements ou pour la rédaction de rapports, le cas échéant. »
- ❖ De transmettre à toutes les municipalités un addenda des modifications du projet d'entente intermunicipale de couverture incendie pour signature.

#### 04-09-158

#### **Avis de motion.**

---

Avis de motion est donné par le conseiller de comté, M. Philippe Barette, maire de Témiscaming, qu'il présentera lors de la prochaine session un règlement « pour abroger le règlement n° 131-01-2008 » intitulé « Règlement décrétant l'élection du préfet au suffrage universel à compter de l'élection générale de 2009 », adopté par le conseil de la MRC de Témiscamingue le 16 janvier 2008 et entrée en vigueur le 30 janvier 2008.

**Le conseil prend acte des documents suivants :**

**04-09-159**

- Lettre de la municipalité de Duhamel-Ouest suite aux « Grands Prix du tourisme 2009 »;
- Le Ouï-dire, édition mars 2009;
- Capsules pour les journaux municipaux « Ça ne va pas? » (prévention suicide).

**04-09-160**

**Prochaines réunions.**

- Conseil des maires :
  - ⇒ 22 avril 2009 à 19 h 00  
(Ajournement du 15 avril 2009)
  - ⇒ 20 mai 2009 à 19 h 00
- CA : 13 mai 2009 à 17 h 00 :  
**Invité** : M. Denis Champagne, CGA, présentation des états financiers 2008.

**04-09-161**

**Ajournement de la session.**

**Considérant** l'heure tardive et le fait qu'il reste plusieurs sujets à l'ordre du jour;

Il est proposé par M. Paul Coulombe  
appuyé par M. Luc Lalonde  
et résolu unanimement

- ❖ Que la session soit ajournée au mercredi 22 avril 2009, à 19 heures, au bureau de la MRCT à Ville-Marie.

Il est 22 h 15.

(Original signé)

(Original signé)

\_\_\_\_\_  
**Jean-Pierre Charron, préfet**

\_\_\_\_\_  
**Denis Clermont, sec.-trés. – d. g.**

